

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE LA CONDAMINE CHÂTELARD

SEANCE DU 15 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre,

Le quinze Avril à 18H00

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué en séance ordinaire, par courrier en date du 02 Avril 2024, s'est réuni dans la Salle de Rencontre (anciennement préau de l'Ecole Communale), sous la présidence de Madame la Maire.

Date de la convocation : 02/04/2024

Date d'affichage : 02/04/2024

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents : Mr REYNAUD P. Mr GUICHARD R. Mme JACQUES E. Mme AMARENCO S. Mr BOERI C. Mr GARINO

Absent(s) : Mr ROBIN N. Mr MATEOS A. Mr JOBIN ZEIMET S

Pouvoir(s) : Mr BOUVET à Mr GUICHARD

Secrétaire de Séance : Mr GARINO J

DELIBERATION N° 06/2024

OBJET : APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - BUDGET EAU-AFFECTATION DE RESULTATS

Sous la présidence de Monsieur GARINO Julien, 2^{ème} adjoint, chargé de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif 2023 du Budget Eau qui s'établit ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice	- 2 096.26 euros
Résultat reporté	+ 4 859.63 euros
Résultat de clôture	+ 2 763.37 euros

SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultat de l'exercice	- 41 499.46 euros
Résultat reporté	+ 275 612.19 euros
Résultat de clôture	+ 234 112.73 euros

Report Excédent de Fonctionnement (002) :	+ 2 763.37 euros
Report Excédent d'Investissement (001) :	+ 234 112.73 euros

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, hors de la présence de Madame la Maire, à la majorité des membres présents :

D E C I D E

D'APPROUVER le Compte Administratif 2023 du budget EAU.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

POUR EXTRAIT CONFORME, ONT SIGNE TOUS LES MEMBRES PRESENTS

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
TRANSMISE A LA SOUS-PREFECTURE LE
PUBLIEE LE



La Secrétaire de Séance
GARINO J.

